

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

2016



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	3
NOTRE DÉCLARATION ANNUELLE	4
DES PRATIQUES DE GOUVERNANCE BONIFIÉES	5
COMMUNICATION	6
DES CONDITIONS DE TRAVAIL MOBILISANTES	7
PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	8
FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS	9
DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ADAPTÉS	10
AMÉLIORER NOS PRATIQUES D'AFFAIRES	11
ANNEXES	
RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR PROVINCE	12
IMPÔTS ET TAXES	12
FINANCEMENT PAR EMPRUNT DES CLIENTS COMMERCIAUX	13
POLITIQUES ET CODES	14
GUICHETS AUTOMATIQUES OUVERTS, RELOCALISÉS OU FERMÉS	15
SUCCESSALES OUVERTES, RELOCALISÉES OU FERMÉES	16

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

L'équipe exécutive et moi-même nous sommes fixé comme priorité de rencontrer régulièrement des actionnaires, des investisseurs, des clients et des employés afin de comprendre leurs intérêts et leurs attentes envers notre organisation.

L'information que nous recevons sur une base continue nous aide à orienter les décisions visant à atteindre un équilibre entre les intérêts de nos parties prenantes et la mise en œuvre de pratiques d'affaires responsables et intègres. Cela se reflète dans chacune des décisions que nous prenons et des gestes que nous posons, car notre conception de la responsabilité sociale va au-delà du respect des exigences réglementaires et nous en sommes fiers.

La responsabilité sociale intégrée dans nos façons de faire

En 2015, nous avons revu notre mission et conçu un nouveau plan stratégique pour tenir compte des besoins de nos clients qui adoptent un mode de vie numérique. Nos pratiques d'affaires combinent notre volonté de faire une différence à long terme dans la santé financière de nos clients avec leur désir d'obtenir de meilleurs conseils et des outils technologiques en libre-service. À notre avis, c'est une formule gagnante.

Une activité économique qui respecte l'environnement

Notre participation à l'essor économique et social du Canada se traduit par la création et le maintien d'emplois de qualité, par l'achat local de biens et services et par notre offre de produits pertinente et responsable. De plus, nous voyons à ce que nos propres opérations s'effectuent selon des pratiques environnementales éthiques et durables.

Chaque année, nous nous donnons comme priorité d'ajouter de nouveaux éléments pour améliorer nos pratiques, étendre notre empreinte philanthropique à travers le pays et favoriser la mise en place de changements sociaux positifs.

Les pages qui suivent présentent les réalisations de la dernière année. Nous vous souhaitons une bonne lecture.



François Desjardins
Président et chef de la direction

NOTRE DÉCLARATION ANNUELLE

Ce rapport de responsabilité sociale est une déclaration sur les responsabilités envers la collectivité et est publié par la Banque Laurentienne du Canada. Il rapporte ses activités et celles de ses principales filiales et sociétés affiliées au Canada, dont :

- B2B Banque
- BLC Gestion de placements inc.
- BLC Services financiers inc.
- BLC Trust
- Trust La Laurentienne du Canada inc.
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Ce rapport de responsabilité sociale 2016 est publié par le Bureau de la direction de la Banque Laurentienne du Canada en vertu du *Règlement sur la déclaration annuelle* adopté le 21 mars 2002, et selon les exigences de l'Agence de la consommation financière du Canada (ACFC). Il présente une vue d'ensemble des réalisations de l'année envers les principales parties prenantes : clients, employés, actionnaires et collectivités.

Il est complémentaire à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, au rapport annuel et à la notice annuelle. Ces trois documents offrent des renseignements plus complets sur les programmes et politiques mentionnés et ils sont disponibles sur le site Internet de la Banque.

Ce rapport de responsabilité sociale est inspiré des indicateurs de performance de la Global Reporting Initiative (GRI).

Sauf indication contraire, l'information contenue dans ce document porte sur l'exercice 2016 (du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016).

Ce rapport de responsabilité sociale est disponible en version intégrale sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.banquelaurentienne.ca/fr/apropos_blc/ma_banque/responsabilite_sociale.html

The Social Responsibility Report is also available in English in its entirety on our website at: https://www.banquelaurentienne.ca/en/about_lbc/my_bank/social_responsibility.html

Pour tout commentaire sur ce document, veuillez communiquer avec le Bureau de la direction.

Téléphone : 514 284-4500, poste 4695

Courriel : communication@banquelaurentienne.ca

DES PRATIQUES DE GOUVERNANCE BONIFIÉES

La gouvernance a toujours été d'une importance primordiale pour la Banque Laurentienne, car elle participe à la construction d'une culture organisationnelle éthique et intègre répondant aux attentes de toutes les parties prenantes.

C'est pourquoi le conseil d'administration de la Banque se fixe des objectifs annuels d'amélioration de la gouvernance pour répondre au nombre, à la complexité et à la variété des enjeux qui composent le paysage financier canadien. En 2016, le Conseil a complété un exercice exhaustif dans le but d'améliorer les pratiques de gouvernance de la Banque. Dans ce contexte, il a notamment :

- Adopté une politique sur la diversité. Il s'agit d'un engagement formel envers la diversité des administrateurs du Conseil qui contribue à enrichir son efficacité globale ainsi que celle de ses comités par la complémentarité des compétences, des expériences et des expertises. La Banque a toujours été un chef de file de son industrie en ce qui a trait au leadership féminin. Nous sommes fiers d'être représentés à la section canadienne du 30 % Club, regroupement international qui vise à ce que, d'ici 2019, au moins 30 % des postes d'administrateurs soient occupés par des femmes. Le Conseil a déjà dépassé ce seuil et atteint la parité.
- Adopté une politique sur les limites des mandats des administrateurs. La Banque porte une attention particulière à évaluer ses exigences au niveau de la composition du Conseil. Cette politique qui encadre la durée des mandats des administrateurs s'ajoute au processus d'évaluation rigoureux de la contribution des administrateurs déjà en place pour maximiser la performance du Conseil.
- Approuvé, également cette année, un nouveau cadre d'appétit et de gestion des risques. En plus de définir l'appétit, la capacité et la tolérance face aux risques matériels auxquels la Banque est exposée et à l'intérieur desquels elle devrait opérer, le Cadre définit également la structure de gouvernance et les activités de reddition de compte.

COMMUNICATION

Maintenir un dialogue est une priorité et nous revoyons régulièrement nos moyens de communication pour nous assurer de répondre aux attentes de nos différentes parties prenantes. De plus, nous sommes soucieux de communiquer avec celles-ci en utilisant un langage simple et clair qui favorise une meilleure littératie financière et qui facilite la compréhension des concepts financiers.

NOS PARTIES PRENANTES	NOS RESPONSABILITÉS	NOS MOYENS DE COMMUNICATION
CLIENTS	<p>Aider nos clients à améliorer leur santé financière</p> <p>Améliorer continuellement l'expérience client</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sites Internet de la Banque, de B2B Banque et de Valeurs mobilières Banque Laurentienne • BLC <i>Direct</i>: Internet, version mobile et téléphone • Médias sociaux : Facebook, LinkedIn, Twitter • Ombudsman • Courriels et envois postaux • Sondages sur la satisfaction
EMPLOYÉS	<p>Partager la vision et les orientations stratégiques de l'organisation</p> <p>Offrir un environnement de travail dynamique</p> <p>Encourager leur développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres semestrielles avec l'équipe exécutive • Visites des bureaux et des places d'affaires par la haute direction • Rencontres sectorielles régulières • Publications internes : billet du président, publication bimensuelle, communications régulières sur les actualités corporatives • Fil d'actualité Intranet à l'intention des employés et des gestionnaires • Ombudsman • Médias sociaux : fil Twitter du président exclusif aux employés • Comité de relations de travail et autres moyens prévus par la convention collective
ACTIONNAIRES	<p>Générer une croissance durable de notre rentabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Divulgence des résultats financiers trimestriels • Assemblée annuelle des actionnaires • Forum d'investisseur • Rencontres et appels téléphoniques avec des analystes financiers et investisseurs • Circulaire de sollicitation de procurations de la direction • Notice annuelle • Rapport annuel • Rapport de responsabilité sociale • Sites Internet de la Banque, de B2B Banque et de Valeurs mobilières Banque Laurentienne
GRAND PUBLIC	<p>S'impliquer au sein des collectivités où nous évoluons</p> <p>Informier le grand public de nos produits et services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités reliées aux dons et commandites • Rapport de responsabilité sociale • Liens avec les médias • Médias sociaux : Facebook, LinkedIn, Twitter • Sites Internet de la Banque, de B2B Banque et de Valeurs mobilières Banque Laurentienne
AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES	<p>Se conformer à la réglementation dans toutes nos activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges réguliers avec des représentants des autorités réglementaires

DES CONDITIONS DE TRAVAIL MOBILISANTES

Nos employés contribuent chaque jour, par leur expertise et leurs compétences, à l'amélioration de la santé financière de nos clients. Afin de recruter les meilleurs candidats, nos équipes d'acquisition de talents ont participé à plus de 33 activités de recrutement, ont visité de nombreuses institutions académiques et ont poursuivi une stratégie de recrutement par le biais des médias sociaux.

La diversité occupe une place importante, non seulement dans le recrutement, mais dans toutes les activités de la Banque. Ainsi, nous avons adopté un nouveau plan triennal sur la diversité, basé sur les réussites et les apprentissages du plan précédent. Ce nouveau plan a pour objectifs, entre autres, de :

- Confirmer notre positionnement en matière de diversité et d'inclusion et réduire les écarts de représentation.
- Sensibiliser tous les employés à la diversité et à l'inclusion et implanter des indicateurs de progression pour assurer la réussite du plan.

Selon les formulaires d'auto-identification, nous comptons dans nos rangs 0,4 % d'employés autochtones, 1,03 % de personnes handicapées et 26,6 % de membres de minorités visibles. Les femmes représentent 64,2 % des employés et 51,6 % des gestionnaires.

Un environnement propice au développement et à la réalisation du plein potentiel

La Banque entretient un dialogue régulier avec ses employés afin qu'ils soient informés de la vision et des orientations stratégiques de l'organisation. Nous proposons une rémunération globale concurrentielle qui prend en considération l'équité salariale. Notre offre est complétée par une vaste gamme d'avantages¹ :

- Nous offrons à nos employés des régimes de retraite avantageux afin de les aider à accumuler de l'épargne en vue leur retraite.
- Nous proposons des programmes d'assurance collective et un programme d'aide afin que nos employés et leurs bénéficiaires puissent profiter de diverses protections et d'assistance, que ce soit pour leur santé, leur bien-être ou leur sécurité financière.
- Nous accordons des semaines de vacances et des congés mobiles afin que nos employés préservent un bon équilibre de vie.
- Nous offrons, lors de congés de maternité, des indemnités supplémentaires qui bonifient les prestations gouvernementales.
- Nous mettons à la disposition de nos employés un programme d'achat d'actions auquel nous contribuons et des avantages financiers sur plusieurs produits, tels que les prêts hypothécaires, les forfaits bancaires, les marges de crédit ainsi que les prêts pour achat d'équipements informatiques personnels.
- Nous encadrons la performance de nos employés par le programme *Cap Performance* qui prévoit l'élaboration d'un plan de développement individuel, le cas échéant.

En 2016, 51 435 heures de formation ont été suivies. Reconnaissant toute la valeur des activités de formation pour optimiser les compétences et les aptitudes de nos employés, des investissements ont été consentis en développement des compétences qui dépassent largement les objectifs prévus par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (loi 90). Notre programme de formation portant sur la lutte du

¹ Varient en fonction du statut d'emploi et du niveau de poste occupé.

Recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (RPCFAT), obligatoire pour tous nos employés, a été revu et amélioré. La nouvelle version a permis de rehausser les connaissances de nos employés en matière de lutte au RPCFAT, les aidant à être à l'avant-garde de la lutte contre le blanchiment d'argent.

La sécurité au travail

Une importance particulière est accordée à la sécurité au travail. Des comités locaux de santé et sécurité sont présents dans chacun de nos établissements comptant 20 employés et plus. Ces comités procèdent, entre autres, à l'inspection des sites pour assurer un milieu de travail sécuritaire. Certains de nos employés sont formés en tant que secouristes afin d'assurer une protection supplémentaire pendant les heures de travail.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Dans notre volonté de réduire notre empreinte environnementale, nous avons réalisé en 2016 plusieurs initiatives en ce sens.

Notre filiale B2B Banque a conclu un partenariat avec Bullfrog Power qui s'assure que l'électricité introduite dans le réseau électrique en leur nom provient de sources renouvelables et non polluantes. Grâce à ce partenariat, nous supportons l'avancement des énergies renouvelables au Canada et nous réduisons annuellement notre empreinte environnementale d'environ 186 tonnes de CO₂, ce qui équivaut à ce qu'émettrait une voiture qui ferait 80 fois l'aller-retour entre Vancouver et Halifax.

Nous avons également annoncé le déménagement de nos bureaux corporatifs montréalais vers un même édifice, et ce, à partir de 2018. Cet édifice, certifié LEED argent, nous permettra de réduire nos dépenses énergétiques et son emplacement facilitera l'accès au réseau de transport en commun. De plus, l'édifice possède un stationnement avec espaces réservés pour les voitures hybrides et un stationnement pour vélos.

Depuis plusieurs années, nous tentons de réduire notre consommation de papier en mettant l'accent sur la numérisation, lorsque possible.

Une politique d'octroi de prêts responsable

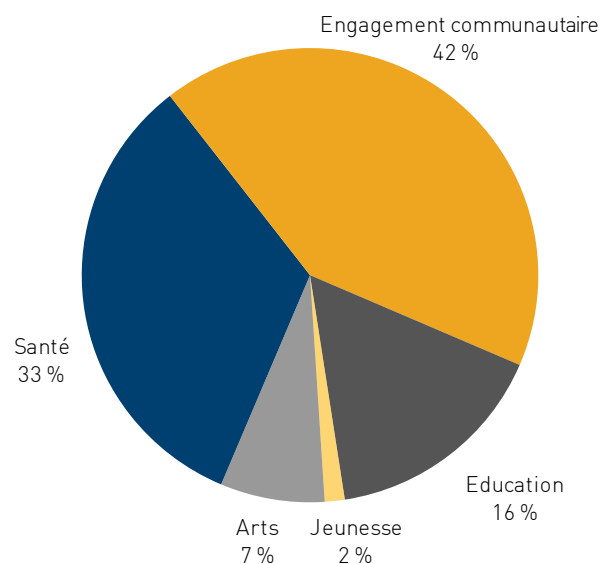
Nos gestes se traduisent aussi par des pratiques d'affaires responsables. D'ailleurs, l'évaluation des risques environnementaux est incorporée dans le processus standard de gestion des risques, et ce, dans toutes les activités de crédit, à l'exception de certains cas précis. Dans l'identification des niveaux de risque potentiel, les industries sont regroupées en trois catégories : à risques élevés, avec des risques spéciaux ou à faibles risques.

Nous avons une équipe spécifiquement dédiée en énergie et infrastructure, ce qui nous permet de bien accompagner les entreprises qui réalisent des projets en énergie renouvelable. Cette année, 29 % des prêts accordés pour des projets en énergie renouvelable visaient des projets en énergie solaire et 70 % ont été octroyés pour des projets en énergie éolienne.

FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

En 2016, près de 200 organismes à travers le Canada ont pu compter sur le soutien financier de la Banque Laurentienne. Grâce à notre engagement, ce sont plus de **1,85 million \$** qui leur ont été remis, dont près de **600 000 \$** sous forme de dons de bienfaisance.

Nous avons un souci constant d'appuyer les organismes œuvrant dans les secteurs de la santé, de l'engagement communautaire, de l'éducation, des arts et de la jeunesse. Que ce soit pour prêter main-forte à des centres hospitaliers, encourager le rayonnement des arts dans la collectivité ou encore prendre fait et cause pour l'avenir des jeunes, les programmes philanthropiques et les employés de la Banque Laurentienne répondent présents lorsque l'occasion se présente et nous en sommes fiers.



Notre soutien financier est pluriel

Pour nous, le développement des collectivités est porteur d'espoir. C'est pourquoi nous travaillons à renforcer nos liens de proximité par des dons qui font une différence. En 2016, la Banque Laurentienne s'est impliquée financièrement, entre autres, en :

- Faisant un don spécifique de 45 000 \$ à la **Croix-Rouge canadienne**, dont 25 000 \$ ont été remis à l'intention de la collectivité de Fort McMurray qui a été gravement touchée par un important feu de forêt. Les dons du public amassés dans les succursales de la Banque Laurentienne ont également permis d'aider plusieurs collectivités, que ce soit en Alberta ou ailleurs dans le monde, qui ont également été frappées par des catastrophes naturelles.
- Donnant plus de 115 000 \$ à des organisations œuvrant dans le milieu de la santé, dont l'Institut de Cardiologie de Montréal, le CHU Sainte-Justine et la Fondation Cité de la Santé.
- Remettant un don et en enjoignant nos employés à appuyer les champs d'action de **Centraide** et ainsi changer la vie de milliers de familles partout au pays. Nos employés ont répondu avec générosité à notre appel et plus de 194 000 \$ ont été amassés.

C'est grâce à l'appui inestimable de ses employés que la Banque Laurentienne peut faire une différence. Que ce soit en siégeant sur des conseils d'administration, par l'organisation d'une levée de fonds en vue de maintenir des soins de qualité pour jeunes patients à l'**Hôpital de Montréal pour enfants**, ou par une participation au tournoi de volleyball du **Toronto's Hospital for Sick Children** afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer, la Banque Laurentienne croit que l'implication de ses employés dans la collectivité a un impact positif. C'est pourquoi nous effectuons des dons d'un minimum de 200 \$ spécifiquement aux organismes pour lesquels nos employés se dévouent.

S'impliquer pour informer, démystifier et expliquer

En 2016, la Banque Laurentienne s'est unie à deux autres institutions financière pour sensibiliser la population à la protection des renseignements personnels et bancaires en ligne et à la prévention de la fraude. Notre contribution financière dans la campagne **Je garde ça pour moi** a permis de mieux faire comprendre les risques et les pièges liés à la fraude. Finalement, notre participation à la campagne **Pas de surprises** de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a permis de mieux faire comprendre aux consommateurs leurs responsabilités et droits financiers afin qu'ils évitent les surprises coûteuses et qu'ils atteignent leurs objectifs financiers.

DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ADAPTÉS

Nous croyons que tout le monde devrait avoir accès à un professionnel de la finance afin d'être judicieusement conseillé dans l'atteinte de ses objectifs financiers. Que ce soit par l'expertise de nos équipes de conseillers ou par le biais de notre site Internet ou de brochures disponibles en succursale, nous proposons une multitude de ressources pour orienter le public vers des décisions éclairées. Certaines ressources concernent plus particulièrement la retraite ou l'élaboration d'un premier budget.

Nous prenons également soin d'offrir aux personnes à faible revenu, aux aînés et aux personnes handicapées des produits adaptés à leurs besoins. Ainsi, nous offrons :

Aux personnes à faible revenu :

- un forfait bancaire à frais modiques donnant droit à 12 transactions mensuelles.

Aux jeunes :

- un forfait sans frais donnant droit à un nombre illimité de transactions par mois, pour les moins de 18 ans.
- un forfait sans frais de 20 transactions par mois pour les étudiants de 16 à 25 ans.

Aux aînés :

- un forfait gratuit incluant quatre transactions mensuelles pour les personnes de 65 ans ou plus.
- le programme *Avantage 60+* accordant un rabais de 5 \$ sur trois de nos forfaits transactionnels les plus populaires pour les personnes de 60 ans ou plus.

Aux emprunteurs non traditionnels :

- des solutions hypothécaires alternatives pour les emprunteurs qui sont dans une situation de revenu atypique.

Aux micro-entreprises :

- des programmes dédiés aux micro-entreprises afin qu'elles accèdent à du financement grâce à nos programmes qui leur sont dédiés, leur permettant d'investir dans le développement de leur organisation. En octroyant du financement de moins de 100 000 \$ à ces entreprises, nous aidons le développement communautaire et encourageons l'autonomie financière des collectivités. En 2016, notre programme a épaulé 438 entreprises.

Pour en savoir plus, visitez le banquelaurentienne.ca

Des services accessibles

Pour répondre à tous les besoins courants, notre réseau virtuel offre aux clients un accès aux services bancaires 24 heures sur 24, sept jours sur sept par l'intermédiaire de nos guichets automatiques, par téléphone, via notre site Internet et via une version mobile de celui-ci. Notre site Internet et notre site transactionnel *BLC Direct* sont adaptés pour être pris en charge par différents logiciels d'aide pour les personnes handicapées et notre système téléphonique est muni d'un système de retranscription. Le processus d'identification de *BLC Direct* est également adapté pour les personnes non-voyantes.

De plus, un grand nombre de nos succursales sont munies de portes robotisées afin d'en faciliter l'accès. Enfin, nous avons poursuivi un plan qui vise à ce que nos succursales soient accessibles pour tous et nous continuons à exécuter des projets pour transformer les accès là où il nous est possible de le faire.

AMÉLIORER NOS PRATIQUES D’AFFAIRES

Des mécanismes précis sont en place afin de recueillir les commentaires de nos clients portant sur la qualité de nos services, de même que pour établir la manière la plus efficace d’intervenir lorsqu’une situation exige un règlement. Ceux-ci nous permettent d’améliorer nos pratiques d’affaires et d’offrir une expérience-client unique.

Tout en privilégiant le règlement des dossiers à la source, nous travaillons constamment à l’amélioration de notre prestation de services et nous offrons l’assistance nécessaire à tout client qui en fait la demande et nous communiquons, au besoin, avec les autorités concernées. Chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la politique de traitement des plaintes et de règlement des différends s’inscrit dans le cadre des dispositions de la *Loi sur l’Agence nationale d’encadrement du secteur financier* (loi 107).

Les requêtes traitées par l’Ombudsman

Au cours de l’exercice 2016, le bureau de l’Ombudsman de la Banque a traité 44 requêtes. De ce nombre, 36 dossiers concernaient la Banque Laurentienne et ils ont été traités dans un délai moyen de 31 jours. Au terme de l’exercice, l’Ombudsman a maintenu la position de la Banque dans 25 dossiers, tandis que dans 10 dossiers, il a recommandé un règlement favorable au client. Enfin, au moment de produire ce rapport, un dossier ouvert au cours de l’exercice 2016 était encore à l’étude.

Huit dossiers concernaient B2B Banque et ils ont été traités dans un délai moyen de 42 jours. L’Ombudsman a endossé la décision initiale de B2B Banque dans trois dossiers et cinq ont bénéficié de règlements favorables au client.

Aucun dossier ne concernait Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR PROVINCE

Au 31 octobre 2016

PROVINCE	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPORAIRE	TOTAL
ALBERTA	14	-	-	14
COLOMBIE-BRITANNIQUE	11	-	-	11
MANITOBA	1	-	-	1
NOUVELLE-ÉCOSSE	3	-	-	3
ONTARIO	907	2	129	1 038
QUÉBEC	2 235	412	274	2 921
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	1	-	-	1
TOTAL	3 172	414	403	3 989

IMPÔTS ET TAXES

Au 31 octobre 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	IMPÔT SUR LE REVENU (1)	TAXE SUR LE CAPITAL	AUTRES TAXES (2)	TOTAL
FÉDÉRAL	30 810 \$	-	16 654 \$	47 464 \$
PROVINCIAL	-	-	-	-
ALBERTA	72 \$	-	-	72 \$
COLOMBIE-BRITANNIQUE	20 \$	-	25 \$	45 \$
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	-	-	6 \$	6 \$
MANITOBA	13 \$	-	1 \$	14 \$
NOUVEAU-BRUNSWICK	-	-	28 \$	28 \$
NOUVELLE-ÉCOSSE	8 \$	34 \$	59 \$	101 \$
ONTARIO	10 212 \$	-	6 312 \$	16 524 \$
QUÉBEC	10 261 \$	-	40 411 \$	50 672 \$
SASKATCHEWAN	-	-	1 \$	1 \$
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	-	-	23 \$	23 \$
TOTAL PROVINCIAL	20 586 \$	34 \$	46 866 \$	67 486 \$
TOTAL FÉDÉRAL ET PROVINCIAL	51 396 \$	34 \$	63 520 \$	114 950 \$

(1) Montants estimatifs

(2) Autres taxes : montant comprenant la taxe compensatoire sur les salaires, les charges sociales, l'impôt foncier et les taxes de vente

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DES CLIENTS COMMERCIAUX

Montants autorisés durant l'année - Regroupés par client - Au 31 octobre 2016

PROVINCE	0-24 999 \$	25 000-99 999 \$	100 000-249 999 \$	250 000-499 999 \$	500 000-999 999 \$	1 000 000-4 999 999 \$	5 000 000 \$ et plus	TOTAL	
ALBERTA	Montant autorisé	-	626 962 \$	1 328 299 \$	791 832 \$	3 189 637 \$	56 860 100 \$	240 360 866 \$	303 157 731 \$
	Nombre de clients	-	8	9	2	5	21	13	58
COLOMBIE-BRITANIQUE	Montant autorisé	-	661 087 \$	2 074 440 \$	1 651 877 \$	686 291 \$	10 844 100 \$	781 607 909 \$	797 525 705 \$
	Nombre de clients	-	8	15	5	1	3	20	52
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Montant autorisé	-	-	-	626 537 \$	517 540 \$	1 931 200 \$	-	3 075 277 \$
	Nombre de clients	-	-	-	2	1	1	-	4
MANITOBA	Montant autorisé	-	136 896 \$	154 437 \$	-	-	1 847 596 \$	24 679 694 \$	26 818 623 \$
	Nombre de clients	-	2	1	-	-	1	1	5
NOUVEAU-BRUNSWICK	Montant autorisé	18 250 \$	617 403 \$	556 445 \$	310 157 \$	1 430 169 \$	1 080 531 \$	55 000 000 \$	59 012 954 \$
	Nombre de clients	-	8	4	1	2	1	2	19
NOUVELLE-ÉCOSSE	Montant autorisé	-	-	779 842 \$	372 006 \$	893 029 \$	1 366 342 \$	11 395 525 \$	14 806 744 \$
	Nombre de clients	-	-	4	1	1	1	2	9
ONTARIO	Montant autorisé	5 000 \$	1 193 964 \$	7 933 971 \$	9 935 479 \$	23 133 093 \$	200 289 152 \$	3 738 536 707 \$	3 981 027 366 \$
	Nombre de clients	3	16	48	33	34	83	109	326
QUÉBEC	Montant autorisé	1 600 764 \$	13 128 160 \$	37 981 188 \$	73 995 476 \$	143 931 990 \$	498 340 099 \$	3 047 410 567 \$	3 816 348 245 \$
	Nombre de clients	117	234	236	208	205	237	153	1390
SASKATCHEWAN	Montant autorisé	-	313 241 \$	671 634 \$	1 114 144 \$	587 266 \$	-	-	2 686 285 \$
	Nombre de clients	-	4	4	3	1	-	-	12
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	Montant autorisé	-	56 407 \$	758 738 \$	829 211 \$	1 071 890 \$	1 651 938 \$	-	4 368 184 \$
	Nombre de clients	-	1	4	2	2	1	-	10
TOTAL	Montant autorisé	1 624 014 \$	16 734 119 \$	52 238 994 \$	89 586 722 \$	175 440 906 \$	774 211 058 \$	7 898 991 300 \$	9 008 827 113 \$
	Nombre de clients	121	281	325	257	252	349	300	1885

POLITIQUES ET CODES

- Cadre d'appétit et de gestion des risques
- Politique d'approbation des changements
- Policy on approval of services provided by external auditors and regarding hiring of partners, employees and former partners and employees of external auditors (non disponible en français)
- Politique de gestion du risque réglementaire
- Politiques de crédit
- Politique de formation et de développement
- Politique de gestion de la continuité des opérations
- Politique sur la gestion de la performance
- Politique de gestion des prix de transfert du coût des fonds
- Politiques de gestion des risques de Trésorerie et Marché des capitaux
- Politique de gestion du risque opérationnel
- Politique de gestion du risque de réputation
- Politique contre le harcèlement et la violence
- Politique sur les initiés et sur les opérations interdites sur les titres de la Banque
- Politique sur les mesures d'adaptation en matière d'équité en emploi
- Politique de nomination à des directorats externes
- Politique de remplacement du président et chef de la direction en cas d'accident, invalidité ou inaccessibilité
- Politique sur le traitement des plaintes et commentaires portant sur les pratiques apparaissant douteuses en matière de comptabilité et de vérification
- Politique sur l'utilisation d'aviseurs externes par les administrateurs
- Politique sur les avantages financiers sur les produits de la Banque
- Politique de divulgation de l'information financière
- Politique relative à l'évaluation des antécédents des administrateurs et dirigeants
- Politique de gestion du risque d'impartition
- Politique de gestion des liquidités et du financement
- Politique de gestion sur la sécurité de l'information
- Politique de rémunération des cadres supérieurs de la Banque Laurentienne
- Politique sur la protection des renseignements personnels
- Politique en matière de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes
- Politique d'évaluation des instruments financiers
- Politique en matière de vote majoritaire lors de l'élection des administrateurs aux assemblées des porteurs de titres
- Politique sur la capitalisation des régimes de retraite
- Politique de gestion et d'adéquation du capital
- Politique de rémunération des employés des marchés des capitaux
- Politique sur les comptes de dépenses des administrateurs
- Politique de surveillance de l'auditeur externe
- Politique de simulations de crises
- Politique en matière de diversité
- Politique de gestion du risque lié aux fournisseurs
- Politique de gouvernance
- Plan de capital
- Procédure de gestion des plaintes
- Code de conduite des administrateurs
- Code de confidentialité sur la protection des renseignements personnels
- Code de déontologie
- Code de déontologie pour les fournisseurs de services

GUICHETS AUTOMATIQUES OUVERTS, RELOCALISÉS OU FERMÉS

Au 31 octobre 2016

OUVERTURES

Adresse	Ville	Province	Code postal
1579, rue Royale	Trois-Rivières	QC	G9A 4K1
5936, rue Bélanger	Saint-Léonard	QC	H1T 1G8

RÉ-OUVERTURES

Adresse	Ville	Province	Code postal
960, rue Saint-Urbain	Montréal	QC	H2Z 1K4

RELOCALISATIONS

Adresse	Ville	Province	Code postal
5473, rue Westminster	Côte Saint-Luc	QC	H4X 2A4

FERMETURES

Adresse	Ville	Province	Code postal
2438, boul. Louis-XIV	Beauport	QC	G1C 1B3
2000, boul. René-Lévesque	Ile-des-Sœurs	QC	H3E 1Z7
3535, autoroute 440 Ouest	Laval	QC	H7P 5G9
255, boul. Crémazie Est	Montréal	QC	H2M 1M2
977, rue Sainte-Catherine Ouest	Montréal	QC	H3B 4W3
879, rue Principale	Granby	QC	J2G 2Z5

FERMETURES TEMPORAIRES

Adresse	Ville	Province	Code postal
Aucune			

SUCCESSALES OUVERTES, RELOCALISÉES OU FERMÉES

Au 31 octobre 2016

OUVERTURES

Adresse	Ville	Province	Code postal
Aucune			

RELOCALISATIONS

Adresse	Ville	Province	Code postal
Aucune			

FERMETURES

Adresse	Ville	Province	Code postal
2200, rue Fleury Est	Montréal	QC	H2B 1K4
425, rue des Forges	Trois-Rivières	QC	G9A 5H5
5900, rue Bélanger Est	Saint-Léonard	QC	H1T 1G7
5925, boul. Payer	Saint-Hubert	QC	J3Y 6W6

